

Le 1 février 2016

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le premier jour de février 2016 à 19h30 sous la présidence du maire suppléant Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, France Boulet, Claudia Morlot, Roger Santerre et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Environ 6 personnes sont présentes dans la salle.

Le maire suppléant ouvre la séance à 19h30

16-16 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

17-16 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 11 janvier 2016

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Roger Santerre

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 11 janvier 2016 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

La première période de questions est ouverte à 19h33.

18-16 Formation donnée par la Fédération Québécoise des Municipalités-Matières résiduelles

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu d'inscrire la Conseillère France Boulet ou en substitut la directrice générale à la formation concernant les leviers financiers de la gestion des matières résiduelles. Cette formation organisée par la F.Q.M. aura lieu le 9 avril à Bedford. Les frais d'inscription sont de cent quatre vingt-dix-neuf (199) dollars plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

19-16 Voirie : réparation sur la souffleuse et préparation des boites à fleurs

Proposé par France Boulet

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu d'autoriser :

- La réparation de la lame de la souffleuse, la dépense serait d'environ deux cent trente cinq (235) dollars;
- La confection des nouvelles boites à fleurs pour les ponts et la commande des fleurs annuelles.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

La directrice dépose le rapport financier mensuel.

20-16 Comptes à payer

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (décembre 2015) payé	176,81
Cotisations employeur provinciales (décembre 2015) payé	1 367,28
Élus	2 120,71
Directrice générale, inspecteur et aide en voirie, agente de bureau (3 semaines) payé	4 774,65
Pompiers (sal.+ vac + frais de déplacement,) préposés à l'entretien,	1 647,55
9166-2452 Québec inc. Nopac (collectes matières résiduelles)	3 153,16
Sani-Éco (recyclage 8 555 kg, décembre 2015)	365,61
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,44
Hydro-Québec (éclairage public décembre 2015) payé	264,44

Télébec (caserne) payé	231,63
Télébec (site de traitement) payé	86,18
Vidéotron (Hotel de ville et postes de pompage) payé	245,85
Marché Gendreau (essence voirie, eau, Brioches, jus crème pour lancement planification)	238,04
Petite caisse (timbres, piles)	55,90
Transport Hanigan (déneigement+matériaux chemins municipaux et MTQ, 3 ^e versement de 5)	19 756,98
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 340,2 litres,entretien annuel de la fournaise caserne)	388,94
Communications Plus (location temps d'antenne)	87,38
Rona Lesvesque (bouche fissure pour carrelage, adhésif, sel à glace)	37,03
Les Entreprises électriques Bedford (prise pour projecteur, photocell bâtiment, visite 711 Gauvin)	1145,99
Papeterie coupal (rouleaux correcteur)	28,49
Gilbert Monette, Maitre Serrurier (réparation barre panique de la porte salle communautaire)	135,67
Garage Laverdière (huile transmission, facture 2015)	11,50
Écono-Mousse (sacs poubelle, verres coniques pour distributrices à eau)	65,48
Ville de Cowansville (cour municipale: frais administratifs 10-11 et 12 2015 et quote-parts 2016)	672,61
Ville de Bedford (préventionniste 8 h, facture 2015)	466,71
Fédération Québécoise de Municipalités (frais Dicom)	38,77
Formules d'affaires CCL (comptes de taxes)	175,91
SOS Technologies-programme Oxy-Vie, test, calibration, assurance (abonnement 2016)	446,10
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 158,95
Association des chefs en sécurité incendie ACSIQ (abonnement 2016)	281,69

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

ADOPTÉ

21-16 Adoption du règlement 396-16 concernant la rémunération des élus pour l'année 2016

ATTENDU la Loi sur le traitement des élus municipaux L.R.Q. ch. T-11.001;

ATTENDU qu'un avis de motion fut donné le 7 décembre 2015 à cet effet;

ATTENDU que l'avis public de 21 jours a été donné selon la Loi;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Claudia Morlot

ET RÉSOLU que le conseil municipal par le présent règlement statue et ordonne ce qui suit :

- Conformément à l'article 19 de la Loi, tout membre du conseil d'une municipalité reçoit, en plus de toute rémunération, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération.
Cette allocation est versée à titre de dédommagement pour la partie des dépenses inhérentes au poste que le membre ne se fait pas rembourser.
- La rémunération actuelle des membres du conseil et l'allocation de dépenses qui s'y ajoute est, en vertu du règlement 388-15, la suivante :
 - la rémunération de base du maire est de 7 146.55\$ et l'allocation de dépenses 3 573.28\$.
 - la rémunération de chaque conseiller est de 2 381.82\$ et l'allocation de dépenses de 1 190.91\$.
- À compter du 1^{er} janvier 2016, la rémunération des membres du conseil est majorée de la façon suivante :
 - la rémunération de base du maire sera de 7 271.62\$ et l'allocation de dépenses 3 635.81\$.
 - la rémunération de chaque conseiller sera de 2 423.50\$ et l'allocation de dépenses de 1 211.75\$.
- Le versement de la rémunération et de l'allocation de dépenses indiquées dans le présent règlement sera effectué
 - à chaque mois pour le maire et 4 conseillers,
 - 2 fois par an pour les 2 autres conseillers.
- Le présent règlement remplace le règlement numéro 388-15 à toutes fins que de droit;
- Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

ADOPTÉ

22-16 Adoption du second projet de règlement numéro 393-15, modifiant le règlement de zonage numéro 315-08 afin d'intégrer l'usage d'entrepôt intérieur aux usages accessoires résidentiels et d'ajouter l'usage communautaire à la zone M-4, avec modifications.

CONSIDÉRANT la demande de modification de zonage transmise à la municipalité par un citoyen,

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'aménager un nouveau garage municipal et une nouvelle bibliothèque municipale.

CONSIDÉRANT que l'assemblée publique de consultation s'est tenue ce jour à 19h et que des modifications ont été apportées;

Il est proposé par : Claudia Morlot

appuyé par : Robert Gaboriault

et résolu que le Conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 393-15, modifiant le règlement de zonage numéro 315-08 afin d'intégrer l'usage d'entrepôt intérieur aux usages accessoires résidentiels et d'ajouter l'usage communautaire à la zone M-4 avec les corrections suivantes :

- À l'article 5-alinéa 3 : préciser qu'il s'agit d'un garage isolé, le texte sera : "*Autorisé dans les garages isolés d'une superficie....*"

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

ADOPTÉ

23-16 Inspectrice en bâtiment et en environnement

Considérant les résolutions 223-10 et 17-12 décrivant les services de Gestim inc;

Considérant que l'inspectrice actuelle Mme Ouellette n'est plus disponible pour donner le service et qu'il y a lieu de changer de personne et aussi de journée de permanence à la municipalité ;

Il est proposé Robert Gaboriault

par appuyé par Roger Santerre

et résolu de nommer madame Évelyne Tremblay, comme inspectrice en bâtiment et en environnement pour la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge en remplacement de madame Andréanne Ouellette.

Monsieur Jean Vasseur et madame Audrée Pelchat sont nommés comme inspecteurs adjoints en cas d'absence de madame Évelyne Tremblay.

La journée de permanence de Mme Tremblay au bureau municipal sera le lundi et non le jeudi comme actuellement.

ADOPTÉ

24-16 Achat pour le service de sécurité incendie

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu d'autoriser la dépense de six cent soixante (660) dollars pour l'acquisition de sections de silo pour effectuer des pratiques en sécurité incendie.

* ADOPTÉ*

25-16 Appel d'offres sur invitation pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis, l'estimation des coûts et la surveillance des travaux pour des infrastructures de voirie, chemin Saint-Charles;

Considérant que la municipalité souhaite effectuer des travaux de voirie soit la réfection d'environ 2.2km du chemin Saint-Charles;

Il est proposé par France Boulet

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu de faire des appels d'offres sur invitation auprès de trois fournisseurs et d'utiliser le système de pondération et d'évaluation des offres. Les services requis sont en autre :

- Des relevés de terrain et validation des interventions requises pour le pavage et l'optimisation du drainage;
- Proposition de deux procédés de travaux de réhabilitation de la chaussée ;
- Plans et devis, estimation des couts ;
- Appel d'offres pour les travaux;
- Surveillance des travaux;

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

26-16 Comité de sélection, appel d'offres pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu que les membres du comité de sélection pour l' appel d' offres pour la fourniture de services professionnels d' ingénierie, décrit à la résolution 25-16, soient rémunérés de la façon suivante :

- Pour les membres employés de la municipalité, le salaire horaire en vigueur;
- Pour les autres membres, un maximum de soixante dollars.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

27-16 Subvention 2016 pour le Comité de développement Stanbridgeois CDS

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu de verser immédiatement une subvention de deux mille (2 000) dollars au Comité de développement Stanbridgeois CDS pour l' année 2016. L' organisme a remis ses rapports financiers 2015 ainsi que son budget 2016.

Le conseil municipal a pris connaissance des modifications apportées aux réparations de la petite école du chemin Saint-Charles.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

28-16 Paiement de la participation municipale au projet Visibilité Notre-Dame, Salon d' été 2016

Considérant l' intention de la municipalité de participer au projet Visibilité Notre-Dame;

Il est proposé par France Boulet

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu de payer immédiatement la facture de sept cent six dollars plus les taxes applicables à Média Transcontinental Senc pour la réservation d' un emplacement au Salon d' été 2016 de Saint-Jean-sur-Richelieu du 29 avril au 1 mai 2016.

Il est entendu qu' une participation financière sera demandée, selon les services requis, aux autres participants éventuels.

***ADOPTÉ ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

29-16 Demande de participation au programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec dans le cadre de la Fête de la pêche

Attendu que le programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec correspond à l' une des priorités de la municipalité soit la préservation et la mise en valeur de la rivière aux Brochets;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par France Boulet

Et résolu :

- Que la municipalité fasse une demande au programme Pêche en herbe auprès de la fondation de la Faune du Québec;
- Que Madame Sylvie Poulin, agente de bureau, soit mandatée pour compléter et signer cette demande et signer toutes les autres demandes relatives à cette activité.

ADOPTÉ

30-16 Fête de la pêche 2016

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu d' autoriser les dépenses pour la fête de la pêche qui se tiendra le samedi 5 juin 2016.

Le budget maximum est de cinq cents (500) dollars.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

31-16 Hommage aux bénévoles et accueil des nouveaux arrivants

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d' autoriser les dépenses pour l' hommage aux bénévoles et l' accueil des nouveaux arrivants qui se tiendra le vendredi 15 avril 2016. Le budget maximum est de mille deux cents (1 200) dollars.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

32-16 Appel de propositions pour la démolition des ajouts au 711 rue Gauvin

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu de faire un appel de propositions auprès de deux entreprises pour la démolition des ajouts au bâtiment principal du 711 rue Gauvin. Le contenu compris dans ces ajouts devra être enlevé auparavant par la municipalité.

***ADOPTÉ ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

33-16 Disposition d'articles entreposés dans le bâtiment principal du 711 rue Gauvin

Proposé par France Boulet

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu :

- De vendre un moteur électrique usagé pour un montant de cent dollars à Atelier Mathieu Forgues;
- De faire l'inventaire et de mettre en vente tous les articles reliés à la céramique ;

***ADOPTÉ ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

34-16 Personne responsable en cas d'alarme- Poste de pompage des eaux usées

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par France Boulet

Et résolu de nommer M. Jean-Philippe Tétreault comme deuxième personne responsable en cas d'alarme sur les postes de pompage des eaux usées. M .Tétreault agira lorsque l'inspecteur en voirie ne sera pas disponible.

Le nom de M. Roger Santerre sera enlevé de la liste des personnes à contacter en cas d'alarme.

***ADOPTÉ ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

La deuxième période de questions est ouverte à 20h40.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 20h45.

Je, Daniel Tétreault atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Tétreault
Maire suppléant

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière

Le 15 février 2016

Session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville le quinzième jour de février 2016 à 19h00 pour discuter des sujets suivants :

- Propriété du 711 rue Gauvin à Notre-Dame-de-Stanbridge, démolition des ajouts à l'arrière du bâtiment;

Sous la présidence du maire suppléant, sont présents : Carole Dansereau, France Boulet, Claudia Morlot, Roger Santerre et Robert Gaboriault tous membres du dit conseil et formant quorum.

Tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation conformément au code municipal.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers ainsi que l'inspecteur en voirie M. Réal Pinsonnault sont présents.

35-16 Démolition de l'ajout arrière au bâtiment principal- 711 rue Gauvin

Proposé par Claudia Morlot

et appuyé par Roger Santerre

et résolu d'accepter la proposition de Construction Alex et Fils inc. au montant de six mille huit cent (6 800) dollars plus les taxes applicables. Ce montant comprend la démolition et la disposition des matériaux.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

36-16 Enlèvement des articles entreposés dans l'ajout -711 rue Gauvin

Proposé par France Boulet
et appuyé par Robert Gaboriault
et résolu d'autoriser :

- La location d'un container au coût de cent soixante quinze (175) dollars;
- La location d'un tracteur pour un montant de vingt (20) dollars par jour;
- Les services de AB Chauffage inc. pour débrancher la thermo pompe au taux horaire de soixante quinze (75) dollars.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 19h20.

Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Tétreault
Maire suppléant

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière